

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2015

En ouverture du conseil municipal, le maire demande une minute de silence à la mémoire de M. RAZIMBAUD Gérard maire de Murat-sur-Vèbre de 1989 à 2001, décédé le 21 mai dernier à l'âge de 90 ans.

- M. Mutel représentant l'association des commerçants/artisans de Murat-sur-Vèbre (A.M.E.) présente les mesures prises par l'association pour contribuer à la sauvegarde de l'un d'entre eux
- Suite à la décision d'effacement de dettes prononcée par le tribunal, il est voté à l'unanimité l'admission en non-valeur de titres de recettes pour un montant de 600 euros
- Suite à la demande d'acquisition de biens de section de Félines, il est confié la mission d'étudier cette situation à Jean-Louis RAZIMBAUD pour en informer le Conseil Municipal.
- La ligne de trésorerie de 150 000 € souscrite en 2014 auprès de la Caisse d'Epargne est reconduite
- Il est demandé d'approuver une modification des statuts du SDET pour les autoriser à assurer la compétence « Infrastructure pour les véhicules électriques » qui pourrait les conduire à installer une borne de rechargement sur la commune.
- ITAS Sud est autorisé à installer un relais multi-services (TV, Vidéosurveillance, haut débit ...) sur la parcelle K N°667 suite à une commande du C.S.A.
- Il est approuvé à l'unanimité le plan de numérotation des rues et les appellations additionnelles de rues pour le bourg de Murat-sur-Vèbre.
- Il est approuvé à l'unanimité le principe et le projet de construction d'une nouvelle mairie sur partie du jardin public et l'aménagement de l'ancien bureau de poste est définitivement abandonné.
- Le Maire est autorisé à signer la convention « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » avec le PNRHL dans le cadre de la construction de la nouvelle mairie.
- Sont évoquées en questions diverses la révision du PLU, les anomalies sur factures d'eau, les travaux en cours ...